



La Guilde Pérougienne ribaudes et écorcheurs

Enfanter au Moyen Âge ... Ou pas



« Il dit à la femme : j'augmenterai la souffrance de tes grossesses, tu enfanteras avec douleur, et tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi »

(Genèse, chap 3, verset 16).

La vie des femmes au Moyen Âge s'inscrit dans trois statuts : la virginité, la maritalité et le veuvage. Dévier de ce cadre social strict équivalait à se marginaliser. Les jeunes filles atteignent la majorité à 12 ans (14 pour les garçons), c'est-à-dire à l'apparition des premières règles. « *On les appelle communément flux ou règles. Les filles à onze ans passés et les femmes qui n'y sont pas grosses y sont sujettes* » (*Des secrets des femmes*, livre I. Il s'agirait de notes prises à un cours d'Albert le Grand vers 1245-1248 sur l'embryologie et la gynécologie. Le texte est augmenté et condensé dans Le grand et le petit Albert entre le XIII^e et XVII^e siècle).

Une fois pubère et selon l'Eglise, le rôle de la femme est de faire des enfants, et ce uniquement dans le cadre du mariage. Jean Verdon estime le taux de natalité entre 2.8 et 3.8 enfants par femme au XI^e siècle.

Conséquences de la «copule sexuelle suffisante»

La « *copule sexuelle suffisante* » (c'est-à-dire ce qui fait qu'un mariage est considéré comme consommé) ne se réduit pas, au Moyen Âge, à la seule pénétration. C'est le mélange de semence et de sang qui conclue l'acte, car c'est ce fait qui, selon la thèse de Galien, permet la procréation. « *On appelle concevoir quand les deux semences se joignant dans la matrice de la*

femme, elles commencent à se mêler » (Des secrets des femmes). Saint Thomas d'Aquin (XIII^e siècle) confirme que la finalité du mariage est la procréation. La non-consommation du mariage et la stérilité peuvent conduire à son annulation. L'Évangile des Quenouilles (recueil de contes, 1480) donne d'ailleurs quelques recettes pour y remédier : « Prendre le foie et les testicules d'un jeune porc, les faire sécher et réduire en poudre. Donner le tout à boire à un couple : l'homme ne sera plus impuissant et la femme deviendra grosse. »

L'avortement : une question d'âme

Après la conception, les premiers mois de grossesse peuvent rester incertains pour la femme enceinte. Les nausées, l'absence des menstrues, la prise de poids ne sont pas toujours clairs. Selon Des secrets des femmes, les signes évidents de conception sont : un frisson ressenti durant l'acte, peu de perte de semence par la femme après le rapport, un chatouillement, le visage rouge, mais aussi les « menstrues ne coulant pas comme à l'ordinaire »...

La grossesse est attestée par l'animation du fœtus vers le 4^e mois. C'est celle-là qui détermine ou non la présence de l'âme. Pour l'Église et la Justice, cet élément est primordial, car si ces institutions sanctionnent l'avortement, la punition est différente selon le mois de grossesse. La notion de meurtre n'est pas véritablement considérée jusqu'au 70^e jour. Dans les pénitentiels, comme celui de l'évêque Bucharde de Worms (XI^e siècle), l'avortement avant 40 jours n'entraîne qu'un an ou moins de pénitence, contre 3 à 10 ans après : « Donner des coups dont l'avortement résulte n'est homicide que si l'enfant étant pleinement formé a de l'âme raisonnable » (La lumière az lais).

Les pratiques abortives existent donc : vêtements serrés, potions, coups. Les prédicateurs comme Olivier Maillard (XV^e siècle) dénoncent d'ailleurs ses potions qui font revenir les « fleurs » - terme apparu au XIV^e siècle désignant les règles : « *Le sanc mestruous, ce sont les fleurs de la fame* », (Henri de Mondeville) - : « *Il y a des femmes et des prêtres qui disent que les femmes absorbant des drogues avant que l'âme y soit introduite, ne pèchent pas mortellement. Heu, heu, quel grave péché est-ce là !* ». Pour Bucharde de Worms, « *il y a une grande différence si une femme a fait cela [par leurs maléfices ou par leurs herbes] parce qu'elle était pauvre et avait la difficulté pour se nourrir, ou si c'est parce qu'elle avait fornicqué et voulait cacher son crime* ».



Cependant, les limites entre avortement volontaire et arrêt de grossesse naturel ou accidentel sont parfois floues. En 1455, par exemple, une mèresse perd l'enfant qu'elle porte lors d'une bagarre à l'origine douteuse. Elle est déclarée innocente après enquête car « la fille n'était enceinte que de 8 à 10 semaines ». L'infanticide est, par contre, considéré comme un crime « *contre la nature de la femme* » (donnant la vie) et peut conduire parfois jusqu'au bûcher.

Empêcher la conception

La contraception n'est pas inconnue au Moyen Âge. Depuis le XIII^e siècle, elle est abordée à

l'université par le biais de l'étude d'auteurs comme Aristote, Rhazès et Avicennes. Des Secrets des Femmes ou Le Régime de Santé traitent également du sujet. A cette étude s'ajoutent les savoirs empiriques diffusés par les matrones et les fabliaux comme porter de la fiente de lièvre autour du cou ou boire de l'urine de mule tous les mois (L'Évangile des Quenouilles).

Les méthodes sont diverses : réaliser des positions sexuelles particulières (tel le « cheval érotique » - la femme au-dessus de l'homme - qui semble être souvent pratiqué par les couples adultères), retenir son souffle, se retirer, se lever, s'accroupir, faire des mouvements brusques, éternuer... L'absorption d'eau froide et les lavements froids sont préconisés. Selon la théorie des humeurs, ils réduisent la chaleur du corps et donc les risques de grossesses. Les apothicaires vendent également des pessaires contraceptifs (dispositif intravaginal). Dans le Trésor de Santé de Pierre d'Espagne, 26 potions contraceptives (ou abortives, car la limite entre les deux notions n'est, encore une fois, pas claire) sont indiquées : décoctions de laitue, de saule, de peuplier, de jusquiame, d'hellébore ou de graines de moutarde.

L'abstinence reste cependant la meilleure



contraception. Si la sexualité dans le cadre du mariage est obligatoire selon l'Église, celle-ci la limite. L'acte sexuel doit être pratiqué hors menstruations (Lévitique), hors Carême, Avent, fêtes religieuses, temps de jeûne et de pénitence, dimanche... et bien évidemment hors grossesse et temps des relevailles (40 jours après l'accouchement) puisque le but de la sexualité est réalisé. Cependant, à cette doctrine officielle, s'oppose des attentes plus pragmatiques. « *Presque tous les hommes désirent le coit en raison du plaisir, peu dans l'espoir d'engendrer des fils* » (Anonyme, XIII^e siècle).

La grossesse : une affaire de femme

La grossesse naît du mélange dans la matrice féminine des semences masculine et féminine : sperme et sang ; considérés comme émanant de la même source : « *En troisième lieu, on demande pourquoi le flux de sang, qui n'est que le superflu des aliments, arrive plutôt aux femmes qu'aux hommes qui ont le sperme qui se forme de la même manière* » (Des secrets des femmes). La différence d'apparence serait due à la nature de la femme, froide et humide, qui induit une perte liquide, alors que l'homme, chaud et sec, crée une perte à l'aspect perçu, selon la théorie des humeurs, comme « gazeux ».

« *Après cette réception des semences, la matrice se ferme de tous côtés comme une bourse, de telle manière qu'il n'en peut rien sortir ; et lorsqu'elle est ainsi fermée, les femmes n'ont plus leurs mois, ou leurs ordinaires* » (Des secrets des femmes). Pour les auteurs médiévaux, la fécondation, en empêchant le sang des menstrues de s'écouler, le dévie alors vers les seins et entraîne ainsi la lactation : « *après que la femme a eu enfant, se l'enfant n'a*

degasté en son nourrissement tout le sanc qui estoit en la marriz, il monte es mamelles par les conduis naturelz et la se blanchist par leurs vertus et prent qualité de lait, si comme dit Ysidore » (Corbechon, traducteur et commentateur du Livre des propriétés des choses, XIV^e siècle).

Les théories d'Hippocrate sont reprises pour expliquer la formation du fœtus : « *Je vais dire comment cela se présentait : c'est comme si on enlevait la coquille à un œuf cru et que l'humeur fût transparente dans la membrane intérieure [...] De plus, c'était rouge et sphérique ; dans la membrane, apparaissaient des fibres blanches et épaisses, enroulées avec une humeur épaisse et rouge, et autour de la membrane, saillait quelque chose de fin qui me parut être le cordon ombilical : c'est par lui que se faisait d'abord l'inspiration et l'expiration. A partir de lui, la membrane était toute tendue et enveloppait la semence.* »

La question du sexe de l'enfant à venir reste un mystère jusqu'au temps de l'accouchement. Toutefois, la coutume indique des recettes pouvant l'influencer : « *Tenir les mains closes pendant que son mari fait l'œuvre de la nature, et elle aura un fils* » ou de le connaître avant terme : « *Mettre une goutte de sang ou de lait tiré du sein droit de la future maman dans de l'eau fraîche tirée d'une fontaine claire et pure : si la goutte tombe au fond, c'est un garçon, si elle flotte, c'est une fille.* » (Evangile des Quenouilles).

Un moment à risque : l'accouchement

Après neuf mois de grossesse, la femme doit accoucher : « *Le temps auquel le fœtus sort du ventre de sa mère est le plus souvent le neuvième mois ; il arrive cependant à quelques unes dans le huitième, à d'autres dans le dixième et onzième et quelquefois plus tard* » (Des secrets des femmes).



Cette étape engendre un risque de décès soit lors de l'accouchement soit juste après (environ 10% des femmes inhumées en Provence entre le V^e et le XII^e siècle). En cas de trépas, l'entière responsabilité des enfants revient au père (alors qu'en cas de décès du père, les enfants peuvent être mis sous la tutelle de la mère ou d'un tiers).

Les femmes sont seules à s'occuper des soins en couche, les hommes étant exclus. Le métier de sage-femme (*obstetrix* ou *meraleresse*) se développe notamment au XV^e siècle en ville et s'institutionnalise : « *Une femme qui a l'art de aidier la femme qui enfante pour ce que elle enfante plus legierement, et que l'enfant ne soit en péril... Quant l'enfant naist, la ventrière le reçoit...* » (Corbechon, XIV^e siècle). Les



autorités urbaines peuvent d'ailleurs les rémunérer ou leur faire bénéficier de compensations. Jeanne La Borde, *meraleresse* à Amiens (XV^e siècle), obtient ainsi l'exemption du devoir de guet de son mari afin qu'il puisse garder les enfants la nuit, quand elle est appelée.

L'accouchement se fait à domicile. La femme n'est pas alitée mais debout, accroupie ou installée sur une chaise obstétrique. Afin d'atténuer la douleur et accélérer la venue de l'enfant, des onguents peuvent être introduits dans l'utérus (Barthélemi l'Anglais, Le Livre des propriétés des choses, XIII^e siècle). Une autre méthode, plus mécanique, consistait à secouer la femme ou lui faire descendre des escaliers (Trotula, Le soins des maladies des femmes, XI^e siècle).

Si l'enfant se présente par le siège, la matrone peut réaliser des manipulations afin le retourner : « *parce qu'il arrive que dans l'accouchement le fœtus en sortant présente la main ou le pied, ce qui inmanquablement cause de grandes douleurs. Pour lors, quoique les sages-femmes repoussent adroitement le fœtus* » (Des secrets des femmes). Une épisiotomie peut être réalisée, le col dilaté à l'aide d'instrument et le placenta retiré à la main s'il n'est pas expulsé naturellement. Les césariennes ne sont cependant pratiquées qu'en cas de décès de l'accouchée, afin de sauver l'enfant et le baptiser.

Une fois l'enfant extrait, le cordon ombilical est coupé à 4 doigts du ventre et noué. L'enfant est ensuite lavé. Les chairs de l'enfant peuvent être frottées pour les raffermir grâce à un baume de roses et de sel. La bouche est nettoyée au miel.

Le bébé est ensuite langé. Il est entouré de bandelettes, les jambes et les bras le long du corps. Il est ensuite déposé dans un berceau d'osier, de paille ou de bois, à l'abri de la lumière « *quant le lieu est trop cler, il espart la*



veue et blesce les yeux qui sont trop tendres et les fait devenir rouges. » (Barthélemi l'Anglais, XIII^e siècle).

Les premières années vont être déterminantes puisqu'un enfant sur trois n'atteint pas l'âge de 5 ans, un sur deux atteint les vingt ans.

Sources

FRANCE CULTURE, émission Un autre jour est possible (podcasts) : *Les femmes au Moyen Age, loin des idées reçues*, présentée par Tewfik Hakem, invité : Julie Pilorget, mars 2016.

OUVRAGES COLLECTIFS, *Enfants et sociétés, annales et démographie*, ed. De Gruyer, 1973.

ROSSIAUD Jacques, *Amours vénales laprostitution en occident XIIIe-XVIe siècle*, ed. Aubier, collection historique, 2010.

MAFART B.Y. *Approche de la mortalité maternelle au Moyen Age en Provence*. Actes des 6^e journées anthropologiques, Dossiers de documentation archéologique n°17, C.N.R.S.édit, Paris, 1994.

SALVAT, Michel. *L'accouchement dans la littérature scientifique médiévale* In : *L'enfant au Moyen Âge : Littérature et civilisation* [en ligne]. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 1980 (généré le 14 avril 2016). Disponible sur Internet : Books.openedition.org

KERHERVE Jean. *Un accouchement dramatique à la fin du Moyen Age*. In: *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*. Tome 89, numéro 3, 1982. pp. 391-396. persee.fr.

Iconographie

VAN EYCK Jan, *Les époux Arnolfini*, (National Gallery), 1434.

Miracles de Notre-Dame, (La Haye), 1327.

Couple se déshabillant, Le Roman de la Rose, Guillaume DE LORRIS et Jean DE MEUNG, fin XV^e siècle.

Olympias donne naissance à Alexandre le Grand, La Hague, 1460-1465.

Naissance de César, Bnf (Paris), département des manuscrits, XIV^e siècle.

Naissance d'un enfant monstrueux, La vraie hystoire du bon roy Alixandre, Royal 20 B. xx, f. 86v. sept 11 BL, XV^e siècle.